

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
DES MATHES - LA PALMYRE**

Association déclarée (journal officiel du 7 janvier 1964)

Siège : Mairie des Mathes

Les Mathes le 1 octobre 2014

Objet : Projet d'extraction de granulats « Le Matelier »

Madame la Préfète de Charente Maritime

Notre association œuvre depuis 50 ans pour le maintien et le respect de l'environnement exceptionnel des Mathes-La Palmyre.

Le projet d'extraction de granulats sur le site « Le Matelier », à proximité immédiate de notre côte et plus particulièrement de la baie de Bonne-Anse, nous inquiète par son ampleur et par les retombées possibles sur la stabilité de nos rivages, déjà malmenés par les effets naturels des marées et de la houle. *Nous pensons que les creusements effectués à faible distance des côtes entraîneront inévitablement un glissement du sable du bord de mer pour venir combler ces creusements en érodant encore plus les côtes, au risque de voir disparaître, à terme, la baie de Bonne Anse.*

Notre inquiétude est justifiée par les rapports de la DREAL du 20 décembre 2013 et par celui du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Gironde (CSEG) du 11 avril 2014.

Nous sommes solidaires de toutes les associations et particuliers qui ont émis ou qui émettront un avis défavorable sur ce projet qui est contraire aux prescriptions du Grenelle de l'environnement par son impact sur la biodiversité de l'estuaire de la Gironde et par les risques de submersion marine que peut provoquer l'extraction de 13 millions de m³ de granulats.

Veuillez agréer Madame la Préfète l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Président

Bernard CROZON

Copie :

M. Dominique BUSSEREAU Président du Conseil Général de Charente Maritime

M. Didier QUENTIN Député-Maire de Royan

M. Jean-Pierre TALLIEU Président de la CARA